



Numéro de l'acte	2020-64-RHES
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	5.3.4

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUIN 2020

QUESTION N°2020-64

ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE: Comité Technique de la Ville d'Arques et du CCAS d'Arques – Désignation de cinq représentants délégués titulaires et 5 suppléants

RAPPORTEUR : Monsieur Benoît ROUSSEL

Il convient de nommer 5 représentants titulaires et 5 suppléants pour représenter le conseil municipal au Comité Technique de la Ville d'Arques et du CCAS d'Arques.

Monsieur le Maire est président de droit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, après un vote à bulletin secret, à la majorité absolue, décide :

De désigner :

TITULAIRES

- Dominique LARDEUR
- Jean-Pierre LAMIRAND
- Thierry MERCIER
- Christine COURBOT
- Stéphanie BODDAERT

SUPPLEANTS

- Corinne REANT
- Catherine LAMOOT
- Isabelle CLABAUX
- Mickaël CANLER
- Manuella CAPELLE

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,
Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES
Le 03 juin 2020

Le Maire,

Benoît ROUSSEL